

215C1538
FR0011451186-OP022-RO11

29 octobre 2015

- Résultat de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.
- Maintien de la suspension de la cotation des actions de la société.

BAC MAJESTIC

(Euronext Paris)

Louis Capital Markets a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique de retrait visant les actions de la société BAC MAJESTIC, soit du 15 octobre 2015 au 28 octobre 2015 inclus, la société anonyme Millimages¹ a acquis sur le marché 903 actions BAC MAJESTIC au prix de 10,99 €.

Par conséquent, à la clôture de l'offre, l'initiateur détient 75 259 actions BAC MAJESTIC représentant 136 424 droits de vote, soit 96,46% du capital et 98,01% des droits de vote de la société².

Les actions BAC MAJESTIC seront radiées d'Euronext Paris le 30 octobre 2015, date à laquelle, conformément aux dispositions des articles 237-1 et suivants du règlement général, les actions non présentées à l'offre publique de retrait par les actionnaires minoritaires seront transférées à l'initiateur de l'offre.

¹ Contrôlée par M. Roch Lener, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Kid Media Management.

² Sur la base d'un capital composé de 78 021 actions représentant au plus 139 188 droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.